

Loi sur les télécommunications

Notification d'une procédure de révocation

Une procédure de révocation, basée sur la législation des télécommunications, a été introduite à l'encontre de la/les personne/s suivante/s:

Ouverture de révocation

- PSI Networks Europe Sàrl, rue Fritz-Courvoisier 103–105,
2301 La Chaux-de-Fonds

Le courrier mentionné peut être demandé par le destinataire à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication, Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
téléphone +41 (0)32 327 55 11
fax direct +41 (0)32 327 55 28

Loi sur les télécommunications. Notification d'une procédure de révocation

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.11.2004
Date	
Data	
Seite	5522-5522
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 105

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.